

---

## FICHE DESCRIPTIVE - Mars 2007

### *Thaumetopoea processionae* ou la processionnaire du chêne

#### *Chenilles processionnaires du chêne :*



chenilles à tête brun-noir, miroirs rouge-brun sur le corps, **fortement velues**, mesurant en moyenne 4 cm à la fin de leur développement

#### *Nid de nymphose*



Sources : Service régional de la protection des végétaux (SRPV) (antenne de Nantes) et Département de la santé des Forêts

#### Le cycle biologique :

- Les œufs sont déposés au cours de l'été sur de fins rameaux pour éclore en avril
- Les chenilles vivent en colonies. Le soir et la nuit, elles s'alimentent au détriment du feuillage
- En été, les chenilles tissent un nid qui va contenir les chrysalides (nid de nymphose)
- L'émergence du papillon a lieu de fin juillet à mi août

Les populations de chenilles évoluent par gradations au fil des ans pouvant s'étaler sur 3 à 5 années pour atteindre une phase de culmination suivie de périodes parfois longues pendant lesquelles les chenilles se font discrètes.

A partir du 3<sup>ème</sup> stade larvaire, la chenille possède des poils urticants pouvant entraîner des **réactions allergiques** chez l'homme ou les animaux. Ces poils très légers et fragiles peuvent être emportés par le vent et perdurent dans les nids, même après l'abandon de ceux-ci. **Les poils peuvent rester urticants pendant plusieurs années** s'ils sont préservés de l'humidité (en particulier dans les nids).

**Période où la chenille présente des propriétés urticantes :**  
mai à juillet

**Période de traitement :** avril - mai